

APPEL À CANDIDATURES

Création d'un ROMAN-PHOTO autour de la participation des habitants et des habitantes à la conception de l'exposition 2028 du Rize **LE RIZE – VILLEURBANNE**

Date limite de candidature : 3 octobre 2026

Le Rize est un équipement culturel municipal qui a vocation à transmettre un récit partagé de Villeurbanne, construit à plusieurs voix à partir des archives, du territoire, des mémoires des habitant.e.s et des travaux de chercheurs associés. Le Rize réunit en un même lieu les archives municipales de Villeurbanne, une médiathèque, un pôle recherche et des espaces culturels et pédagogiques : galerie d'exposition, amphithéâtre, ateliers, café. L'ensemble de ces fonctions (documentaire, scientifique et culturelle) constitue une institution unique au service du travail de mémoire : collecter et conserver des traces, les analyser par la recherche, les valoriser par la médiation et les expositions. L'action culturelle du Rize est axée autour de 3 principales thématiques qui se déclinent notamment sous la forme d'expositions : les mémoires sociales (dont les mémoires populaires et ouvrières), les mémoires des migrations et les mémoires urbaines.

CONTEXTE :

Le Rize souhaite associer des habitantes et habitants à la conception de son exposition annuelle 2028 autour de la thématique des fêtes, afin de leur permettre de se sentir plus impliqué.e.s dans la vie de l'équipement au travers de l'élément central que représente l'exposition. Il s'agit aussi pour Le Rize de renouveler les pratiques professionnelles en tenant compte des regards extérieurs, de rencontrer de nouvelles personnes et plus largement, de créer les conditions leur permettant de s'exprimer sur les thématiques qui les concernent à Villeurbanne.

LE SUJET DES FÊTES :

Dès la fin du 19^e siècle, Villeurbanne s'anime autour des vogues et des fêtes champêtres, structurant la vie sociale locale avant de voir ces festivités, notamment foraines, réglementées par la commune au début du 20^e siècle. L'après-guerre, sous l'impulsion du socialisme municipal, transforme la fête en outil de cohésion sociale et politique, évoluant des bals populaires vers de grands festivals urbains contemporains comme *Les Invites*, festival d'arts de la rue d'envergure européenne créé en 2002. Depuis les années 2000, Villeurbanne a modernisé sa vie culturelle et festive en misant sur les arts de la rue et la participation citoyenne. La commune s'est illustrée par de grands rassemblements créatifs (*La Folia*, *Musico Parade*) et dans un autre registre son incontournable *Fête du livre jeunesse*. Cette dynamique en faveur de la création et des habitants lui a permis de devenir la première Capitale française de la Culture en 2022, un élan artistique qui s'est prolongé en 2023 avec l'inauguration d'une nouvelle salle de spectacle *La Rayonne*.

ATTENTES :

Accompagner la participation des habitantes et habitants à la conception de l'exposition 2028 du Rize par la création d'un roman-photo qui donnera à voir le processus participatif ainsi que les différentes formes d'expression pour témoigner et valoriser les partages et les actions qui y seront menées. Le roman-photo pourra prendre place dans l'exposition dont l'ouverture aux publics est programmée en février 2028. Ce projet nécessitera une disponibilité pour aller à la rencontre (à Villeurbanne avec le soutien de la responsable des expositions) du ou des groupe(s) d'habitantes et d'habitants entre novembre 2026 et décembre 2027.

BUDGET :

L'enveloppe globale prévue pour la commande (qui sera formalisée par un contrat) est de **6000€ TTC**. Elle devra couvrir tous les frais liés à la commande ainsi que les droits patrimoniaux. Elle comprendra :

- Les honoraires de l'artiste lauréat.e, la cession des droits d'exploitations et un temps de présentation publique ;
- Les frais de conception, de production et de réalisation, de participation aux rencontres avec les habitantes et habitants et de transport.

L'impression du roman-photo (technique, format, quantité) fera l'objet d'un autre budget spécifique en 2027.

Le paiement s'effectuera par mandat administratif sur présentation d'une facture déposée sur la plateforme Chorus, dans le délai légal de paiement en vigueur à la date de facturation, selon l'échéancier suivant : • 45% à la commande • et 55% à la livraison.

CONDITIONS DE CESSIION DES DROITS D'AUTEUR :

La cession des droits d'auteur par l'auteur-trice pour les photographies produites est non exclusive. L'auteur-trice conserve le droit d'utiliser et de vendre toutes ses photographies pour la promotion de ses propres usages et travaux professionnels, dans le respect des personnes photographiées. La durée de la cession des droits d'auteur est équivalente à la durée légale des droits d'auteur.

L'autorisation est donnée au Rize pour une utilisation de ces photographies pour des activités non commerciales et commerciales menées par le Rize, avec ou sans partenaire, dont l'objectif est la promotion de la Ville et de ses actions sur l'ensemble du territoire national et à l'international. Le Rize a le droit de reproduire et d'adapter les images dans le cadre suivant :- sous toutes formes

d'édition ayant un support «papier», en toutes dimensions, en couleur, en noir et blanc, - par tous les moyens techniques et sur tous les supports de communication communément utilisés par la structure pour promouvoir son action ou son image : • Exposition, brochures, magazines, affiches, programmes, dépliants et plaquettes, journaux ou lettres internes, journaux et périodiques, dossiers de presse, cartons d'invitation, cartes de vœux. • Supports numériques et éditions électroniques : réseaux numériques (Intranet, Internet), sites web, newsletters, blogs, réseaux sociaux, CD photos, DVD, cartes de vœux... • Autres supports de promotion : publi-rédactionnels, présentoirs, billetterie, stands pour salon, montages audiovisuels powerpoint sur différents supports (écran géant, écran d'ordinateur, téléviseurs), films et reportages diffusés dans toute présentation publique et interne.

L'auteur·trice s'engage, préalablement à la cession, à négocier les autres droits (droit des auteurs des œuvres représentées, droit à l'image...) auprès des ayants droit ou des organismes représentant les auteurs, de manière à ce que la Ville de Villeurbanne ne puisse en aucun cas être inquiétée. Le Rize s'engage à faire apparaître la mention de la collaboration avec l'auteur·trice de la façon suivante : « Prénom Nom » ou « P. Nom ». Cette mention apparaîtra dans les publications papiers ou numériques reprenant les images.

CALENDRIER :

Les rencontres avec les habitants et les habitantes (en présence du plasticien ou de la plasticienne sélectionné.e) se dérouleront de novembre 2026 à juin 2027. Le roman-photo devra être imprimé (modalités d'impression à définir avec le ou la plasticien.ne et l'équipe du Rize) au plus tard en septembre 2027.

La production et la réalisation de l'exposition se dérouleront entre septembre et janvier 2028. L'ouverture de l'exposition est prévue en février 2028.

VOTRE PROFIL :

Plasticien ou plasticienne mobilisant l'écriture et la photographie dans sa pratique artistique, intéressé.e par les liens avec les habitants et les habitantes et les sujets de société. Une expérience dans le roman-photo sera appréciée.

CRITÈRES DE SÉLECTION :

Qualité de la note d'intention 80% :

- Intentions de la démarche ;
- Expérience sur d'autres projets participatifs ;
- Prise en compte des caractéristiques du territoire.

Prix 20%.

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Si vous êtes intéressé.e, envoyez-nous votre candidature avant le **3 octobre 2026 au plus tard minuit** à :

anne-marie.doledec@mairie-villeurbanne.fr .

Votre dossier de candidature devra comprendre :

- Une note d'intention explicitant la démarche envisagée ;
- Un portfolio fournissant quelques références en phase avec la commande du Rize ;
- Un CV ;
- Un devis détaillé hors taxe avec la précision de l'éventuel taux de TVA, ainsi que l'adhésion au système de précompte ou non.